



# Compte-rendu du 3<sup>ème</sup> conseil d'école 2020 – 2021

Vendredi 11 juin 2021

## Présents :

**Equipe Enseignante** : M. Ravaud, Mme Dupraz, M. Lanoue, Mme Jossant, Mme Durand, Mme Séron, Mme Nickels, Mme Bailly, Mme Boniface, Mme Chartrain, Mme Cahuzac, Mme Quelquejeu, M. Mauranne, Mme Aflalo, M. Ozanne, Mme Mouney.

**Représentants des Parents d'Elèves (GPIM)** : Mme Roumet-Plissier, Mme Guinet, Mme Goldspiegel, Mme Zayets, M. Thévenot, Mme Guérin, Mme Troalen, Mme Gillier, Mme Couderc, Mme Caparros, Mme Gaudibert, Mme Tailliez.

**Représentants de la Mairie** : M. Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire).

**En raison du protocole sanitaire, ce conseil d'école s'est déroulé en distanciel**

## Points « Ecole »

### 1. Effectifs des classes

REPARTITION DES ELEVES				Effectifs	
				Niveau	Classe
1	CP A	Mme DUPRAZ		76	25
2	CP B	M. LANOUE			26
3	CP C	Mme JOSSANT			25
4	CE1 A	Mme DURAND		67	28
5	CE1 B	Mme SERON			25
6	CE1	Mme NICKELS	14	67	23
	CE2		9		
7	CE2 A	Mme BAILLY			26
8	CE2 B	Mme BONIFACE			26
9	CE2	Mme CHARTRAIN	6		25
	CM1		19		
10	CM1 A	Mme CAHUZAC		74	28
11	CM1 B	Mme QUELQUEJEU & M. MAURANNE			27
12	CM2 A	Mme AFLALO et Mme SANVIDO-LANOUE		88	29
13	CM2 B	M. OZANNE			30
14	CM2 C	Mme MOUNEY & Mme SANVIDO-LANOUE			29
				<b>TOTAL</b>	<b>372</b>

## 2. Année scolaire 2021 - 2022

---

### 2.1. Prévisions d'effectifs

	Effectifs 2020-2021	Effectifs 2021-2022
CP	76	81
CE1	67	76
CE2	67	66
CM1	74	69
CM2	88	74
	372	366

Les normes départementales pour la carte scolaire sont les suivantes :

<b>Fermeture</b>	<b>344</b>
<b>Blocage</b>	<b>351</b>
<b>Ouverture</b>	<b>386</b>

L'école comptera 14 classes à la prochaine rentrée scolaire.

### 2.2. Structure prévisionnelle :

- 3 CP
- 3 CE1
- 2 CE2
- 1 CE2-CM1
- 2 CM1
- 3 CM2

### 2.3. Mouvement des enseignants :

- Départs : Mme Chartrain, Mme Quelquejeu, M. Mauranne
- Arrivées : 3 nouveaux enseignants seront nommés à la prochaine rentrée scolaire.

## 3. Fournitures scolaires 2021-2022

---

Lors du conseil d'école du 06 mars 2020, nous avons prévu de proposer aux parents des kits de fournitures scolaires.

La librairie "La plume du page" peut proposer aux parents des kits de fournitures scolaires pour la prochaine rentrée.

Les prix sont très compétitifs par rapport aux magasins du secteur et le libraire sélectionne un matériel de qualité.

Le GPIM sera partenaire de cette action.

- L'équipe enseignante a mis à jour les listes des fournitures scolaires demandées aux parents.
- La librairie prend en charge les commandes et les règlements des parents.
- Les représentant de parents du GPIM récupéreront les commandes nominatives et organiseront la distribution des kits le mercredi 14 juillet et le lundi 30 août à côté du COSEC.

Les kits sont également proposés aux élèves de GS qui arriveront au CP. Les documents seront transmis directement aux écoles maternelles.

Les parents n'ont aucune obligation d'achat à la librairie La Plume du Page.

Les listes de fournitures et les bons de commandes pour les kits seront transmis aux parents la semaine prochaine.

#### **4. PPMS et exercices de sécurité**

---

##### **4.1. Exercice « Confinement simple»**

- Date : Lundi 10 mai 2021.
- Déclenchement de l'alarme : 10h42.
- Temps de mise à l'abri : 48 s.
- Durée du confinement : 40 min.
- Remarques : RAS.

##### **4.2. Exercice « Evacuation Incendie »**

- **Bâtiment 1** :
  - Date : vendredi 04 juin 2021.
  - Déclenchement de l'alarme : 09h57.
  - Temps d'évacuation : 1 min 36 s.
  - Remarques : RAS.
- **Bâtiment 2** :
  - Date : Jeudi 10 juin 2021.
  - Déclenchement de l'alarme : 15h45
  - Temps d'évacuation : 54 s.
  - Remarques : RAS.

#### **5. Temps forts : Activités pédagogiques, culturelles et sportives**

---

##### **5.1. Projet d'école**

- **Projet élevages du cycle 2.** : Les classes de CP / CE1 / CE2 vont organiser des élevages de papillons et d'escargots pour la classe de CP C.  
Ce projet d'environ 130 € sera financé par la coopérative scolaire.
- **Semaine du développement durable / Semaine des arts** : Les classes banaliseront les après-midis du lundi 28/06 au vendredi 02/07 pour mettre en œuvre ces volets du projet d'école.
- **Recyclage du papier** : la poubelle jaune n'est pas régulièrement vidée par la mairie. Il n'est alors pas possible, aux élèves, de jeter le papier recyclé dans les classes.

Une fiche « Pivoine » a été faite et le problème est résolu.

## **5.2. Projet tennis en partenariat avec le club sportif de Marolles**

- Classes de CP, CE1 et CE2. Les élèves de CE2 de Madame Chartrain seront pris en charge par Madame Boniface.
- Dates : D'avril à juin 2021
- Financement : Club de tennis.
- Les séances ont pu avoir lieu. Les enseignants comme les élèves sont ravis.

## **5.3. La MCPF 91 (Maison de Confiance et de Protection des Familles)**

- Date : Jeudi 25 mars 2021.
- Classes de CE1-CE2, CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2.
- Financement : Gendarmerie nationale.

## **5.4. Partenariat avec la Gendarmerie de Marolles**

- Classes de CM2 : Permis internet. Les gendarmes ont insisté sur l'usage des réseaux sociaux.
- Classes de CE2 : Permis piétons.
- Date :
  - Mardi 23 mars pour les trois classes de CM2 et les classes de CE2 A et B.
  - Vendredi 11 juin pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1.

M. Ravaud remercie vivement les gendarmes de la MCPF91 et ceux de la brigade de Marolles qui sont intervenus comme prévus auprès des élèves.

## **5.5. Course longue 2021**

Le cross « solidaire » a été annulé. L'organisation de cette rencontre sportive qui ne permet pas aux élèves de se mesurer aux élèves d'autres classes n'est pas motivante.

Question GPIM : Qu'en est-il du permis Vélo ?

La gendarmerie nationale ne prend plus en charge le permis vélo. L'école avait fait appel à un club Cycliste mais n'a plus eu de contact depuis l'année dernière.

## **Projet en partenariat avec la Mairie :**

### **5.6. Spectacle « Tristan et Yseult »**

- Compagnie de l'Orage.
- Financement : Mairie.
- M. Ravaud remercie la mairie qui a accepté de prendre en charge 5 sensibilisations (au lieu des 4 initialement prévues) pour les classes de CM1 et de CM2. Il n'a pas été possible de faire une sensibilisation aux élèves de la classe de CE2-CM1.

### **5.7. Spectacle de fin d'année "L'enlèvement consentit".**

Il s'agit d'une opérette avec un artiste de Saint-Vrain.

Ce spectacle s'adresse au CM1 et CM2 qui n'ont pas encore eu de spectacle cette année. De plus, le thème est accessible aux plus grands.

Les classes de CM1 A et CM2 C, en sortie scolaire, laisseront leurs places aux classes de CE2 A et B

Date : il y aura deux représentations le jeudi 1er juillet.

## 6. Accueil des nouveaux élèves

---

La réunion prévue le mardi 15 juin 2021 à 17h00 est annulée.  
Tous les parents ont été prévenus et un point téléphonique a été fait pour préparer la rentrée.

## 7. Point coopérative scolaire

---

Il n'y a pas eu d'appel de cotisation des parents en début d'année scolaire car l'école avait un excédent de coopérative d'environ 8 700 €.

### Les principales dépenses 2020-2021 :

- Cotisation OCCE : 708 €
- Coopératives des 14 classes : 150 € par classe

### Les dépenses pour les projets :

- Compagnie DARU, NOEL 2020 : 2249 €
- Projet Elevage de papillons Cycle 2 : 134.35 €

### Les recettes 2020-2021 :

- Photos individuelles : 2 215.72 €
- La recette des photos de classe n'est pas encore connue.

## 8. Organisation des élections des représentants de parents d'élèves 2021 - 2022

---

Le conseil d'école doit se prononcer sur l'organisation des prochaines élections des représentants des parents d'élèves 2021-2022. Comme l'année dernière, Mr Ravaud souhaite les organiser exclusivement par correspondance.

Le GPIM valide l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves 2021-2022 par correspondance. Le document explicatif pour les électeurs sera remis en forme pour être plus lisible.

## **Questions de l'équipe enseignante pour la mairie**

## 9. Point « Informatique / Internet »

---

### 9.1. Où en est la mise en état de la salle informatique ?

Bilan Mairie :

Les 15 PC fonctionnent et les deux claviers hors-services ont été remplacés.

Le cache manquant sur une des tours a été remis en place.

Le compte-rendu d'intervention fait état d'un problème de déconnexion au réseau non respecté par les enseignants.

En dehors des soucis de débit de connexion internet, la salle est opérationnelle.

Ecole :

Il n'a jamais été demandé aux enseignants de déconnecter le réseau sur chaque PC après chaque utilisation.

Les problèmes récurrents de la salle ne permettent plus depuis plusieurs années cet enseignement dû aux élèves.

Le remplacement de 4 PC avec des systèmes d'exploitation différents, des chemins d'accès au réseau différents et qui ne sont pas visibles sur le réseau interne ne facilite pas les choses.  
De même, l'utilisation des tablettes est fortement impactée par le débit internet inexistant.

L'école et le GPIM demandent une solution pérenne pour que les élèves retrouvent le chemin de la salle informatique.  
Le manque d'anticipation dans le changement et l'entretien du matériel, qui a plus de dix ans, conduit à des dysfonctionnements ne permettant pas aux écoles d'utiliser cette salle.  
Le recours à la location est suggéré par un parent d'élève.

Mairie : La solution proposée serait de remplacer uniquement le matériel défectueux par d'anciens ordinateurs de la mairie. Le renouvellement des ordinateurs de la salle informatique n'est pas inscrit au budget.

M. Ravaud fera, encore une fois et en présence de M. le Maire, un point sur tous les problèmes rencontrés. Il rappelle qu'il n'a pas vocation à vérifier le bon fonctionnement des ordinateurs, ni d'établir des fiches techniques pour une salle fonctionnelle.

## **9.2. Connexion internet du bâtiment 2 et de la salle informatique : quand sera-t-elle opérationnelle ?**

L'intervention prévue le mercredi 9 juin n'a pas eu lieu. Le prestataire ne s'est pas présenté.

Ce sont tous les sites municipaux, dont les écoles, qui sont impactées par des dysfonctionnements et des lenteurs de débit internet.

La mairie, très préoccupée par ce sujet, n'a pas de visibilité quant à une amélioration des problèmes.

## **9.3. Socle numérique dans les écoles élémentaires : Est-il possible de faire un point sur la demande de financement et les travaux prévus ?**

La mairie de Marolles s'est inscrite dans ce dispositif.  
Un devis d'environ 23 000 € a été fait. La mairie est dans l'attente du retour de sa demande de subvention auprès de l'Education Nationale qui prendrait en charge 70% du montant des travaux.

L'ENT de l'école (Pronote Primaire) fait partie de ce dispositif et devrait être mis en place à la prochaine rentrée scolaire.

## **10. Point sur les budgets 2021**

---

En raison des incertitudes pour organiser des sorties scolaires, l'équipe enseignants a demandé un transfert de 50 % des budgets « Prestations de services entrées / animations / ateliers » et « Transports » sur le budget fournitures scolaires 2021.

Cela représente un montant d'environ 6 000 €.

Le solde de ces deux comptes permettra de réaliser quelques sorties et/ou de faire venir des intervenants extérieurs à l'école avant la clôture du budget 2021.

La mairie procèdera, en conseil municipal, aux modifications budgétaires demandées.

Par soucis d'équité, les budgets « sorties scolaires » des écoles maternelles et du centre de loisirs seront également transférés.

## **11. Contrat du photocopieur :**

---

Suite au dernier conseil d'école, la mairie a effectué une vérification du contrat du photocopieur de l'école :

« Le nombre de copies n'est pas calculé par classe, actuellement les copies sont facturées par trimestre. Il n'y a pas de plafond minimum. Une vérification est faite au sein du service comptabilité de la mairie du nombre remonté par vos services et du nombre facturé. »

Il n'y a donc plus de quota par classe et c'est une très bonne nouvelle.

La mairie annonce qu'un nouveau photocopieur plus performant sera bientôt installé.

L'école demande s'il serait possible de disposer d'un copieur couleur.

L'installation d'un copieur couleur n'est pas prévue. Le coût à la page d'une copie couleur est 10 fois plus élevé pour les copies en noir et blanc.

## **Point « Mairie »**

### **12. Réorganisation de la pause méridienne**

---

Lors de la réunion du 20 mai 2021, la proposition n°1 avait été rejetée par l'équipe enseignante. Cette solution qui consistait à couper l'école en trois zones avec des horaires décalés pour permettre trois services de cantine n'est pas envisageable.

Le conseil d'école est invité à se prononcer sur la solution n°2, avec un décalage des horaires de l'école comme suit :

- Matin : 8h15 – 11h15 – ouverture des portes à 8h05.
- Après-midi : 13h30 – 16h30

Les 15 minutes supplémentaires, sur le temps de midi, permettrait d'organiser plus sereinement les services à table.

Ce temps supplémentaire permettrait également un nettoyage moins stressant entre les deux services.

La mairie fait remarquer que cette modification d'horaire respecte le rythme chronobiologique des élèves.

La garderie du matin sera également ouverte 15 minutes plus tôt (7h15 au lieu de 7h30).

Des travaux d'agrandissement lourds et coûteux ne sont pas à l'ordre du jour pour ne pas mettre en péril le budget municipal.

GPIM : « Ne serait-il pas possible d'optimiser le temps de lavage des mains pour gagner du temps et éviter un décalage des horaires ?

Les problèmes d'infrastructure (cantine, sanitaires, lavabos) n'ont pas été anticipés et l'évolution des effectifs était connue surtout avec toutes les nouvelles constructions. Nous voilà le dos au mur avec des effectifs importants.

Ce sont les enfants qui vont en pâtir avec une ouverture de l'école très tôt le matin ».

Afin de recueillir l'avis du conseil d'école, un vote à bulletin secret sera organisé par correspondance.

La liste des électeurs est la suivante :

- Le directeur,
- L'ensemble des enseignants de l'école,
- Les représentants des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- Le maire,
- Le conseiller municipal,
- Le DDEN.

M. Ravaud demande que la Mairie se rapproche de l'école pour l'élaboration et la distribution du matériel de vote.

Le dépouillement se fera en présence d'un représentant de la mairie et des parents d'élèves et les résultats seront annexés au compte-rendu de ce conseil d'école.

L'école et le GPIM demandent que la solution retenue ne soit pas pérenne et qu'il soit possible de faire des points d'étapes régulièrement, durant une année scolaire.

## **Questions des représentants des parents d'élèves pour l'école**

**13. Pancartes ou trombinoscope avec les photos de l'équipe enseignante pour la rentrée 2021-2022 : tous les parents ne connaissent pas les enseignants, surtout ceux qui n'ont des enfants qu'en maternelle, en encore plus depuis que tout le monde porte le masque (donc reconnaissance compliquée).**

---

Lors de la prochaine rentrée scolaire, chaque enseignant s'identifiera avec une pancarte nominative (ardoise ou affiche).

**14. Une découverte de l'école élémentaire aux futurs CP est-elle envisageable ? Si non, peut-être prévoir un document d'accueil (avec des photos des lieux, une description du fonctionnement) ou un PowerPoint qui pourrait être diffusé par les enseignants de GS pour préparer les élèves.**

---

Le protocole sanitaire ne permet toujours pas le brassage des élèves : il ne sera pas possible d'accueillir les élèves de GS à l'école élémentaire.

Afin de présenter l'école aux futurs CP, les élèves de M. Lanoue ont réalisé des reportages vidéo de l'école qui seront diffusés en maternelle.

Avec les tablettes, ses élèves ont filmé les enseignants de CP, les classes et l'école afin de les présenter aux futurs CP.

Les élèves se sont également exprimés sur leur vie d'élèves à l'école élémentaire.

**15. Une rencontre parents / enseignants est-elle prévue avec le LSU de juin ?**

---

Il n'y a pas de rencontre parents / enseignants prévue en juin. Les parents qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous pour faire le bilan de l'année scolaire.

**16. Est-il envisageable de faire appel à des intervenants dans les classes pour l'année prochaine sur ces thématiques :**

---

- en anglais,
- en informatique (surtout si la salle informatique n'est pas opérationnelle),
- harcèlement scolaire (faire appel à une association spécialisée dans ce domaine, en plus de la "Maison de Confiance et de Protection des Familles" et de la Gendarmerie).

L'école, malgré la situation sanitaire, reste ouverte aux intervenants extérieurs. Pour cela, il faut rédiger un Projet pédagogique validé par l'Inspection ou le Directeur. L'école est preneuse de coordonnées d'associations.

**17. Point sur les cas de harcèlement par rapport aux cas évoqués lors du précédent conseil d'école.  
Y a-t-il eu des nouveaux cas de harcèlement ?**

---

Il n'y a pas eu de nouvelle situation de harcèlement cette année.

Les enseignants et M. Ravaud ont assuré un suivi des cas déjà évoqués.

**18. Modification de la pause méridienne : impacts sur les classes (emplacements physiques pour regrouper par niveaux de classe et fluidifier les départs à la cantine, organisation des APC, ...)**

---

La structure de l'école est globalement stable et la répartition des salles de classe sera sensiblement la même que celle actuellement en place. Il n'y aura pas de regroupements liés aux services de cantine.

L'APC sera programmé en fonction des horaires qui seront validés par le DASEN.

Il pourrait être question d'une alternance sur la semaine : 7 classes auraient APC lundi / jeudi et des 7 autres classes le mardi / vendredi à la suite des horaires de la matinée.

Les élèves en APC mangeraient au second service.

**19. Pourquoi aucun test salivaire n'est prévu pour les élèves Marollais ?**

---

M. Ravaud n'a aucune information à ce sujet. La mairie n'a pas d'information à ce sujet non plus : C'est une initiative de l'Education Nationale.

**20. Y aura-t-il des sorties scolaires en fin d'année suite à l'allègement du confinement ?  
Si non, quid du budget ? Possibilité de le réinjecter pour la remise à niveau de la salle informatique (achat de nouveaux PC ? système de location de PC ?) ?  
Possibilité de faire venir à la place un spectacle/artiste, d'aller en forêt ou autre intervention dans l'école (exemple du planétarium pour les maternelles, dans la continuité de certains projets de classes sur la mission de Thomas Pesquet) ou des jeux sur le stade ?**

---

Budget « sorties scolaires » : Voir point 10.

A ce jour, seules les sorties scolaires sans hébergement sur le territoire national sont autorisées dans le strict respect des conditions sanitaires et de sécurité et uniquement dans les contextes où l'accueil est permis. Les éventuelles restrictions de déplacement doivent être respectées.

Lors de ces sorties, le protocole sanitaire du lieu d'accueil s'applique, sauf s'il est moins rigoureux que celui de l'Education nationale : port du masque à partir du CP, respect des règles de distanciation physique dans les espaces clos pour les élèves d'élémentaire, limitation du brassage entre élèves de groupes différents.

Le protocole sanitaire du 91 applicable pour le transport scolaire à partir du 17 mai 2021 est très contraignant.

Une seule sortie scolaire est programmée à ce jour : Classes de CM1 A et CM2 C.

M. Le maire rappelle que la Mairie peut toujours accompagner les financements des classes transplantées à hauteur 1/3 du budget.

**21. EILE : y a-t-il des parents qui remontent directement à l'école que c'est trop difficile de s'organiser pour permettre à leur enfant d'assister aux cours de langues étrangères ? (pour le côté aléatoire du lieu et du planning)**

---

L'école n'a pas eu de retour à ce sujet.

## **Questions des représentants des parents d'élèves pour la mairie**

**22. Reprise de l'étude à la rentrée ?  
Possibilité d'avoir une étude dirigée pour les élèves en difficulté ?**

L'étude surveillée sera de nouveau proposée à la prochaine rentrée scolaire si le protocole sanitaire le permet.

La mise en place d'une étude dirigée, même réservée aux élèves en difficultés, n'est pas prévue.

La mise en place d'une étude dirigée nécessite un autre niveau de recrutement et d'encadrement que pour une étude surveillée.

**23. La récurrence des soucis (problèmes PC, débit internet ridicule, coupures de téléphone fréquentes ...) inquiète les parents quant à la sécurité (par rapport au téléphone qui dysfonctionne régulièrement) mais aussi le retard pris dans la manipulation des outils informatiques par leurs enfants.**

**En effet, dans les programmes scolaires, les élèves doivent appréhender l'univers informatique et commencer à se familiariser avec un traitement de texte. Il y a aussi l'utilisation des environnements numériques et d'internet.**

**Or, à ce jour, du fait que cette salle informatique n'est pas opérationnelle, malgré des alertes à chaque conseil d'école, de nombreux enfants n'ont pas pu avoir de sessions d'apprentissage.**

**Peut-on espérer une salle informatique opérationnelle pour la rentrée scolaire de septembre 2021 ?**

---

Voir réponse en point 9.

M. Le maire souhaite évoquer l'organisation du conseil municipal des enfants :

M. Ravaud a eu de nombreux échanges à ce sujet avec Madame Despaux et attend d'avoir une visibilité sur le protocole de septembre pour se prononcer sur la faisabilité d'organiser convenablement ces élections sur le temps scolaire.

**Monsieur Ravaud remercie les membres du conseil d'école pour leur présence lors de ce conseil d'école en distanciel.**

**Il souhaite une bonne continuation aux parents d'élèves qui quittent l'école et/ou qui ne seront plus présents l'année prochaine.**

**Il espère vivement que les futurs protocoles sanitaires permettront la tenue des prochains conseils d'école en présentiel.**

La séance est levée à 19h53.

J. RAVAUD

Directeur de l'école